



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 26 NOVEMBRE 2015

Présents :

Franck Roger, Marie Pierre Gaubert, Francis Maladin, Frédéric Durand, Corinne Dubois, Joël Berthelemy, Annie Petiton, Joëlle Lefrancois, Dominique Rousseau, Paul Nicolle, Déphine Hebert

Absents : Marie-Flore Ledru, Sandrine Lorient-Vauquelin, Pierrick Leclerc

Pouvoirs : Sandrine donne pouvoir à Joël, Pierrick pour Franck

Ordre du jour

Suite aux événements, le Maire avec son pouvoir de police a maintenu l'organisation des manifestations de fin d'année (le marché de Noël, soupe à histoire) Les responsables des manifestations en ont été avertis. Des préconisations d'usage comme

- Ouvrir les entrées une demi-heure avant l'heure d'ouverture officielle de la manifestation, afin d'éviter les files d'attente
- Sous couvert d'un affichage, de demander l'ouverture des sacs des visiteurs.

Mr le Maire fait observer aux membres présents du conseil municipal une minute de silence

1/Approbation du procès-verbal du 28 septembre : approuvé à l'unanimité

2/Métropole : délibération sur la mutualisation des services.

La loi NOTRe impose de demander l'avis des conseillers municipaux au sein d'un EPCI (La métropole nous concernant) portant sur la mutualisation des services piloté par ce dernier. Le projet de mutualisation des services de la Métropole est **Approuvé à l'unanimité**.

A l'échelle de la presqu'île, soutenue par la commission de petites communes, (aide à l'ingénierie) un inventaire des objets à mutualiser ou à partager est en cours

Exemple les assurances, les contrats de maintenance, les fournitures scolaires, d'un centre de loisirs....

3/Vie associative

- **Projet de convention avec l'USPI Danse**

Débat sur la pose des miroirs proposée par l'USPI Danse, les élus souhaitent qu'un système de protection soit posé. Ce système serait à la charge de la commune car la section Danse de l'USPI ne finance que l'achat et la pose des miroirs.

Cependant Mr BERTHELEMY attire l'attention du conseil sur des choses prioritaires à la pose de miroirs s'imposent au sein de la salle polyvalente (Aménagement de la cuisine, la peinture des cloisons intérieures)

Mr le maire rappelle que la section Danse de l'USPI se propose dans le cadre d'un chantier bénévole de contribuer à la pose de peinture des cloisons intérieures de la salle polyvalente en 2016.

Cette section souhaite aussi installer du matériel de sono dans le local de rangement. Mr BERTHELEMY demande à ce qu'il soit stocké dans un des 2 bureaux. Le local de rangement doit être uniquement accessible au personnel de la commune.

Mme LEFRANCOIS exprime que le fait qu'il y ait une assurance pour couvrir les dégâts causés éventuellement aux miroirs, permet de lever les réserves à ce projet de convention. Mme LEFRANCOIS demande à engager la convention en attendant la réalisation d'une protection.

Convention approuvée : 1 contre - 5 absentions - 8 pour

- **Adhésion aux défis ruraux**

Les défis ruraux est une association de loi 1901 qui œuvre pour la promotion de l'agriculture durable par du conseil en ingénierie. Cette association a déjà démontré leur professionnalisme par la qualité de leur conseil et expertise technique sur notre projet chaufferie au bois. Cette association Intervient aussi sur les filières courtes, l'énergie, la protection en eau. Cout de l'adhésion de 200 €/an

Approuvé à l'unanimité.

- Proposition de renouveler l'adhésion annuelle à la Fondation du Patrimoine : Coût 50 €/an

Approuvé à l'unanimité

4/Ressources humaines

En prenant en compte :

- 1) le retour d'un agent de congé maladie à temps partiel, le matin
- 2) le départ d'un agent CAE (fin de contrat)
- 3) les observations des agents lors de réunions avec Mr le Maire durant cette année pour améliorer l'organisation du travail en limitant certaines amplitudes horaires trop importantes.

Il est proposé au conseil de ne pas reprendre de nouveaux contrats aidés pour valoriser le personnel en poste avec une réorganisation des temps et des missions.

Ainsi il est proposé

- la suppression du poste de Mme CANU (24h) - Création de poste Mme CANU (28h) : **Adoptée à l'unanimité**
- l'Avenant au contrat de Mme BUNEL pour un passage de 20 à 22h- **Adoptée à l'unanimité** moins une abstention. En effet M
- la remise gracieuse de Mme ANGUE, qui a continué à percevoir pour quelques mois un traitement à taux plei alors que depuis le mois d'août elle devait passer à mi- traitement - Nathalie Angué demande une remise gracieuse du trop-perçu des salaires versés le centre de gestion n'a pas averti la mairie, et la mairie a aussi manqué de vigilance dans cette affaire. Elle a donc perçu 4461,48 € au lieu 2230,48€. **Adoptée unanimité moins une voix car Mme LEFRANCOIS ne participe pas au vote du fait de sa proximité avec l'agent**

Dominique demande de faire attention à la polyvalence que nous demandons aux agents. Attention aussi de ne pas augmenter trop de le temps car après il n'est pas possible de revenir en arrière.

Franck évoque la motivation des agents retrouvée du fait de cette polyvalence et des actions de formation mises en place. Certains sont prêts à cette polyvalence.

5/Finances

- **Réactualisation du tarif de la cantine.**

Le prestataire n'a pas augmenté son tarif. Malgré tout Mr Malandain demande à augmenter à 2.90€ au lieu de 2.85€ afin de couvrir les frais engendrés par la commune entre autre sur les mercredis. **Approuvé à l'unanimité**

- **Réactualisation du tarif de la Salle polyvalence**

Au 1^{er} janvier 2016. Annie nous présente les différents tarifs en place dans les autres communes :

- BERVILLE 300 €, 600 € pour les ext ,
- ANNEVILLE-AMBOURVILLE 400€ que pour les habitants - Y
- VILLE 300€ pour les habitants- 767€ pour les extérieurs
- BARDOUVILLE 200 € pour les habitants - 325€ pour les extérieurs

Proposition de Joël et Annie portant sur l'évolution des tarifs de la salle polyvalente de Bardouville

- 250€ pour le week-end et 375 € pour les extérieurs –
- 125€ pour la journée en semaine

Approuvé à l'unanimité

Une Caution de 500€ sera maintenant demandée et des arrhes de 30% seront à demander lors de la réservation

Mr BERTHELEMY demande également que les associations soient également soumises à la caution.

Il est prévu au prochain conseil d'élaborer une convention afin de formaliser les règles d'utilisation de la salle polyvalente pour tous les usagers.

6/questions diverses

- Mr DURAND apporte une précision sur le fait qu'il bénéficie d'un droit d'usage sur l'accès à un point d'eau à titre gracieux (pâturage située après le verger conservatoire – ce qui représente environ 30 m3 par an au maximum soit environ 50 €,) qui sous l'ancienne municipalité avait été accordé (car la commune ne peut revendre de l'eau), en échange de services rendus à la commune.
Afin de couper court aux rumeurs et de dans un souci de transparence, il y a nécessité de formaliser ce droit d'usage soit en posant un compteur d'eau, soit par une convention précisant les services que peut rendre Mr DURAND en échange de ce droit d'usage.
Mme PETITON évoque aussi le problème en cas de fuite d'eau entre le compteur et cette pâture, le coût reste à la charge de la commune.
- Mr BERTHELEMY pose 3 questions

Que deviennent les 1000 € de la commune suite à l'annulation du voyage scolaire à Paris ?

Pour l'instant pas de réponse à apporter car Me Douziech travaille sur une autre solution

Quelles sont les suites de l'acquisition par la métropole des hautes terres de Bardouville dont le propriétaire était la SAFER ?

Pour la partie exploitée, elle reviendra à la commune. Pour la partie non exploitée la SAFER avait lancé un appel d'offres. En fin de compte c'est la métropole qui a été retenue pour racheter ces terres.

Jean-Pierre Girod demande la parole pour apporter des précisions. Nous sommes dans le cadre du droit rural, la SAFER n'a pas pour vocation de garder des terres. La SAFER a une obligation de faire de la publicité même si elle savait que la Métropole avait pour projet d'acheter car rien à l'époque n'était validé. Tous les agriculteurs y compris Frédéric Durand ont déposé un dossier.

D'autre part, la SAFER n'était pas dupe qu'un agriculteur utilisait des primes versées pour abandonner ces terres les garder pour finalement acheter ces mêmes terres.

Ces terres font l'objet maintenant d'un bail environnemental garantissant ainsi de préserver les espèces silicicoles et le captage d'eau.

Un travail sera fait avec l'ensemble des agriculteurs locaux pour leur proposer de participer à la gestion de ces terres suivant les objectifs environnementaux du plan de gestion élaboré en cours d'élaboration.

Un stationnement du FILO'R est observé dans l'enceinte des ateliers municipaux. Quelle en est la raison ?

C'est un habitant de Bardouville qui est chauffeur de ce transport en commun. Pour des raisons pratiques et de sécurité une demande a été faite auprès de Mr le Maire en vue de rechercher une solution de stationnement.

C'est Mr le Maire qui a proposé cette solution. Une convention est en cours pour formaliser cet accord.

Une autre solution est envisagée comme un stationnement sur la parking de la Mairie. Aujourd'hui la solution n'est pas tranchée. En attendant, la solution portant sur le stationnement dans l'enceinte des ateliers est expérimentée.

- **Commission environnement**

Paul relate les projets en cours

- avec la Métropole-Plantation de haies sur l'entrée de Bardouville
- La préservation du chêne des lacs: diagnostic : branches mortes à couper, combler un trou qui génère des infiltrations. Pour ce qui est de couper les arbres au plus proche, Mr Debussy ne souhaite pas couper les arbres
- Chaufferie bois, suite de l'étude des défis ruraux dépôt de subvention auprès d'un programme LEADER coût 210000 €.

Mr BERTHELEMY demande s'il y a besoin d'avoir quelqu'un pour l'entretien car à ce jour les agents ont déjà suffisamment à faire. Monsieur Girod précise que le système d'alimentation des plaquettes de la chaufferie se fait automatiquement, il faut juste quelqu'un pour vider les cendres une fois par semaine.

Mme PETITON demande à visiter une installation semblable

- Mme HEBERT, informe qu'il existe des systèmes peu coûteux d'éclairage à Led photovoltaïque (env 70€), pour équiper les abris bus.

Fin de séance à 10h45

Eléments de l'ordre du jour du prochain conseil déjà identifié :

- Bilan d'activité du Parc Régional des Boucles de la Seine Normande
- Convention de la salle des fêtes